

Cadre et conditions de participation – Ateliers Changer de réalité

Animé par Kathleen Lalu, psychologue

Nature des ateliers

Ces ateliers sont des espaces psychoéducatifs et expérientiel animés par une psychologue. Ils visent à proposer des temps de compréhension, d'exploration et de mise en lien avec son vécu.

👉 Ces ateliers ne constituent pas une psychothérapie.

Objectifs

- mieux comprendre certains mécanismes internes
- amorcer des prises de conscience
- expérimenter des temps de recentrage

Limites

Ces ateliers :

- ne constituent pas une psychothérapie et ne se substituent ni à un suivi médical, ni à un accompagnement psychologique individuel.
- Ils ne constituent pas un dispositif de soin

Public et contre-indications

Ces ateliers ne sont pas adaptés en cas de :

- état de crise aiguë psycho-émotionnelle
- idées suicidaires
- trauma non stabilisé
- violences en cours
- trouble psychiatrique sévère non suivi

👉 Dans ces situations, un accompagnement individuel est recommandé.

Il est recommandé que l'accès aux ateliers soient précédés d'un entretien téléphonique permettant de vérifier l'adéquation du cadre avec la situation des participants.

Confidentialité

L'animatrice est tenue au secret professionnel.

Les participantes s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

👉 Toutefois, la confidentialité ne peut être garantie de manière absolue dans un cadre de groupe.

Responsabilité

Chaque participant reste responsable de son engagement, de sa participation, de son état émotionnel, ainsi que de la façon dont il s'identifie lors des visioconférences.

Il est invité à solliciter un professionnel de santé en cas de besoin.

La participation à ces ateliers implique une capacité minimale à s'inscrire dans un cadre de groupe et à réguler ses émotions.

Conditions financières

En cas d'annulation avant la 1ere séance :

👉 remboursement intégral de la somme versée

Pour les parcours complets, en cas d'arrêt après la première ou deuxième séance :

👉 remboursement possible au prorata des séances restantes.

(sous 48h après la première séance)

Toute demande devra être formulée par écrit dans un délai de 48h après la séance concernée.

Droit de rétractation

En validant son inscription, le participant accepte expressément que la prestation débute avant la fin du délai légal de rétractation et renonce à ce droit, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour l'organisation de l'atelier.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.